

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2021**



**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2021**

**SOMMAIRE**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

L'organisme tire ses revenus d'autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. En conséquence, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés au fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2021 et 31 mars 2020, de l'actif à court terme et du passif à court terme au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020 et de l'actif net au 1er avril 2019 et 2020 et au 31 mars 2021 et 2020. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2020, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)**

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Roland Naccache et Associés*  
*Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA*

Roland Naccache, CPA auditeur CA  
Montréal (Québec)  
Le 29 juin 2021

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**BILAN  
AU 31 MARS 2021**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	387 603	289 094
Placements, intérêt 1,4 %	20 210	20 210
Comptes clients et autres créances - note 3	51 462	18 229
Frais payés d'avance	3 901	1 221
	<b>463 176</b>	<b>328 754</b>
PLACEMENTS, intérêt 0,4 %, échéant en juin 2022	32 429	32 429
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	167 348	167 839
	<b>662 953</b>	<b>529 022</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs - note 5	69 537	38 721
Apports reportés - note 6	8 563	27 907
Prêt à terme - note 7	33 378	38 857
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles - note 10	-	1 842
	<b>111 478</b>	<b>107 327</b>
PRÊT D'URGENCE - note 8	40 000	-
	<b>151 478</b>	<b>107 327</b>
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	133 970	127 140
AFFECTATIONS INTERNES - note 11	274 044	274 044
NON AFFECTÉ	103 461	20 511
	<b>511 475</b>	<b>421 695</b>
	<b>662 953</b>	<b>529 022</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

\_\_\_\_\_, administrateur(trice)

\_\_\_\_\_, administrateur(trice)

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	<b>2021</b>			<b>2020</b>	
	Investi en immobilisations	Affecté - note 11	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	127 140	274 044	20 511	421 695	369 354
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges *	(4 885)	-	94 665	89 780	52 341
Investissement en immobilisations	6 236	-	(6 236)	-	-
Remboursement du prêt à terme	5 479	-	(5 479)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>133 970</b>	<b>274 044</b>	<b>103 461</b>	<b>511 475</b>	<b>421 695</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

\* Le solde correspond à :

Amortissements des immobilisations corporelles	(6 727)
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>1 842</u>
<b>Total</b>	<b><u>(4 885)</u></b>

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

			<b>2021</b>	<b>2020</b>
	Activités d'administration	Activités d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>PRODUITS</b>				
Subventions - note 9	387 960	-	387 960	304 842
L'œuvre du Cardinal Léger	5 850	-	5 850	35 000
Revenu de location	-	32 640	32 640	26 555
Avenir d'enfants	13 904	-	13 904	24 711
Activités des membres	-	-	-	10 576
Revenus d'intérêts	1 753	-	1 753	5 732
Dons corporatifs et privés	23 195	-	23 195	5 512
Activités d'autofinancement	-	-	-	2 070
Député et autres	-	-	-	1 263
Indemnité d'assurance	-	-	-	10 714
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 842	-	1 842	1 841
	434 504	32 640	467 144	428 816
<b>CHARGES</b>				
Salaires et charges sociales	233 373	-	233 373	268 361
Entretien et réparations	17 867	22 506	40 373	20 600
Activités des membres et transport	17 429	-	17 429	19 660
Assurance et électricité	12 655	3 703	16 358	15 538
Loyer	13 650	-	13 650	13 650
Contractuel	17 993	-	17 993	7 140
Cotisations, taxes et permis	753	4 189	4 942	6 122
Fournitures de bureau	3 491	-	3 491	5 610
Honoraires professionnels	4 738	-	4 738	4 944
Intérêts du prêt à terme	-	2 321	2 321	2 637
Télécommunications	2 834	-	2 834	2 102
Frais de banque et de paie	1 506	295	1 801	1 468
Frais du Conseil d'administration	-	-	-	1 326
Location du photocopieur	667	-	667	639
Équipements	-	-	-	227
Publicité	667	-	667	150
Cartes cadeaux	10 000	-	10 000	-
Amortissements des immobilisations corporelles	3 193	3 534	6 727	6 301
	340 816	36 548	377 364	376 475
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>93 688</b>	<b>(3 908)</b>	<b>89 780</b>	<b>52 341</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	89 780	52 341
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissements des immobilisations corporelles	6 727	6 301
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 842)	(1 841)
Portion non remboursable du prêt à terme (CUEC)	(20 000)	-
	<hr/> 74 665	<hr/> 56 801
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(33 233)	57 975
Frais payés d'avance	(2 680)	693
Créditeurs	30 816	(27 036)
Apports reportés	(19 344)	(21 647)
	<hr/> (24 441)	<hr/> 9 985
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<hr/> 50 224	<hr/> 66 786
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 236)	(2 228)
Variation nette des placements	-	627
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<hr/> (6 236)	<hr/> (1 601)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette du prêt à terme	(5 479)	(5 163)
Variation du prêt d'urgence	60 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<hr/> 54 521	<hr/> (5 163)
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<hr/> <b>98 509</b>	<hr/> <b>60 022</b>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<hr/> 289 094	<hr/> 229 072
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<hr/> <b>387 603</b>	<hr/> <b>289 094</b>
Représentée par:		
Encaisse	<hr/> 387 603	<hr/> 289 094

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2021

#### 1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La MAISON DES FAMILLES DE VERDUN est un organisme sans but lucratif constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. En vertu de son statut constitutionnel, l'organisme est exempté des impôts sur le revenu. Ses objectifs sont les suivants :

- Créer un centre pour offrir des services d'éducation, d'animation, de soutien et d'écoute aux familles de Verdun qui vivent des situations problématiques au plan monétaire, psychologique et moral;
- Organiser des rencontres, ateliers et conférences dans un but de réflexions et d'échange avec cette même clientèle, et;
- Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds.

#### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

##### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir est également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de dons et commandites sont constatés lorsque les activités - bénéfiques ont lieu.

Les produits d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les produits de locations sont constatés à titre de produits lorsque l'occupation a ont lieu.

Les produits de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

##### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

## MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2021

#### 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

##### Instruments financiers

###### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des comptes clients et autres créances, à l'exception des sommes à recevoir de l'État.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, à l'exception des sommes à remettre à l'État, et des prêts.

##### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquées ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciations.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux/durée</u>
Bâtisse	Amortissement dégressif	4%
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20%
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30%
Équipement informatique subventionné	Amortissement linéaire	3 ans

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2021**

**2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

**3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	\$	\$
Loyers à recevoir	2 640	710
Sommes à recevoir de l'État	14 772	6 537
Subventions à recevoir	34 050	10 982
	<b>51 462</b>	<b>18 229</b>

**4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2021</b>		<b>2020</b>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	75 700	-	75 700	75 700
Bâtisse *	224 470	139 643	84 827	88 361
Mobilier et équipement	21 067	18 370	2 697	286
Équipement informatique	14 299	10 175	4 124	1 650
Équipement informatique subventionné	5 524	5 524	-	1 842
	<b>341 060</b>	<b>173 712</b>	<b>167 348</b>	<b>167 839</b>

\* Une portion des locaux est louée à des particuliers.

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2021**

**5 CRÉDITEURS**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	31 863	16 200
Salaires et vacances à payer	30 061	18 772
Sommes à remettre à l'État	7 613	3 749
	<b>69 537</b>	<b>38 721</b>

**6 APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice, considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars <b>2020</b>	Octroyé	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars <b>2021</b>
	\$	\$	\$	\$
Avenir d'enfants	8 904	5 000	13 904	-
Ministère de la Famille et des Aînés (MFACF) - Autres	8 257	-	8 257	-
L'œuvre du Cardinal Léger	5 850	-	5 850	-
CIUSSS - Environnements favorables	2 793	25 660	28 453	-
Revenu concertation (ELE)	2 103	-	-	2 103
Fonds Québec en Forme	-	6 460	-	6 460
	<b>27 907</b>	<b>37 120</b>	<b>56 464</b>	<b>8 563</b>

**7 PRÊT À TERME**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	\$	\$
Prêt à terme d'un montant original de 75 795 \$, remboursable par mensualités de 650 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 6,29 %, renouvelable annuellement et garanti par le terrain et la bâtisse d'une valeur comptable nette de 160 527 \$	<b>33 378</b>	<b>38 857</b>

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2021**

**8 PRÊT D'URGENCE**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	\$	\$
Prêt à terme, échéant en décembre 2025. La dette ne porte pas intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Si 40 000 \$ de la dette est remboursée avant le 31 décembre 2022, la société aura droit à une remise de 20 000 \$	60 000	-
Moins : Portion non remboursable du prêt à terme enregistrée aux revenus - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	20 000	-
	<b>40 000</b>	<b>-</b>

**9 SUBVENTIONS**

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	\$	\$
<b>Ministère de la Famille et des Aînés (MFACF)</b>		
Mission	130 000	98 346
Mission - COVID	16 071	-
Halte garderie	17 917	24 442
Halte garderie - COVID	2 066	-
Autres	8 257	-
Total du Ministère de la Famille et des Aînés (MFACF)	174 311	122 788
Programme d'Action communautaire pour les enfants (PACE)	96 147	96 147
CIUSSS - Environnements favorables	28 453	26 616
Ville de Montréal - Fonds de lutte	13 675	18 576
Emploi-Québec	1 108	14 751
Ville de Montréal	8 460	11 118
Emploi et Développement social Canada (PCE)	11 268	9 716
Politique d'enfants	-	2 192
Sport loisirs	2 324	1 571
MSSS - Y'App	1 431	1 367
Subvention salariale d'urgence du Canada	30 783	-
Portion non remboursable du prêt à terme (CUEC)	20 000	-
Total des autres subventions	213 649	182 054
	<b>387 960</b>	<b>304 842</b>

**MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2021**

**10 APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS COPORELLES**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés ayant servi à l'acquisition de nouvelles immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<b>2021</b>	<b>2020</b>
	\$	\$
Solde d'ouverture	1 842	3 683
Plus : apports reçus sous forme d'immobilisations	-	-
Moins : amortissement aux résultats	1 842	1 841
<b>Solde de clôture</b>	<b>-</b>	<b>1 842</b>

**11 AFFECTATIONS INTERNES**

Le Conseil d'administration a résolu de créer des affectations internes dont les objets sont d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme. Les variations détaillées survenues dans l'actif net affecté au soutien sont les suivantes :

	Solde au 31 mars <b>2020</b>	Affectation durant l'exercice	Utilisation annulation durant l'exercice	Solde au 31 mars <b>2021</b>
	\$	\$	\$	\$
Travaux majeurs	192 353	-	-	192 353
COVID-19	26 691	-	-	26 691
Rénovation de logement	25 000	-	-	25 000
30ième anniversaire	20 000	-	-	20 000
Site Web	10 000	-	-	10 000
	<b>274 044</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>274 044</b>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations interne à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

## MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2021

#### 12 POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

##### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

##### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et prêt à terme. Les créditeurs sont généralement remboursés dans un court délai.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux placements et comptes clients et autres créances. Les subventions proviennent d'organismes reconnus et font l'objet d'ententes. Les placements sont investis auprès de grandes institutions financières.

##### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. En date de fin d'exercice, les placements présentent des échéances prédéterminées à taux fixes. Le risque de taux d'intérêt est alors minime. De plus, l'organisme assume un prêt à terme comportant un taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt auquel est exposé le prêt à terme est minime.